Formation préparatoire à l’examen du permis de conduire

COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN ?

L’épreuve pratique de l’examen du permis de conduire est évaluée par un expert: l’inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière .
Le jour de l’examen , l’épreuve vous est présentée individuellement par l’expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

* Réaliser un parcours empruntant des voies à carctère urbain, routier et/ou autoroutier;
* Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d’environs 5 minutes;
* Réaliser deux manoeuvres différentes, un freinage pour un arrêt de précision et une manoeuvre en marche arrière;
* Procéder à la vérification d’un élément technique à l’intérieur et à l’estérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière;
* Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s’appliquant aux élèves conducteurs ;
* Adapter votre conduite dans un souci d’économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
* Faire preuve de courtoisie envers les autres usagerset notamment les plus vulnérables ;